

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15253**

Intitulé

Concepteur en architecture informatique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Administrateur Général

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le concepteur en architecture informatique va :

- Au sein des Etudes et Développement, participer à la conception et au développement des nouvelles applications informatiques, ainsi qu'à l'évolution (maintenance corrective et évolutive) des applications existantes,
- Au sein de la Production et l'Exploitation informatique, administrer les architectures techniques, c'est-à-dire les serveurs, les réseaux, les systèmes d'exploitation et les bases de données.

Le concepteur en architecture informatique va :

- Au sein des Etudes et Développement, participer à la conception et au développement des nouvelles applications informatiques, ainsi qu'à l'évolution (maintenance corrective et évolutive) des applications existantes,
- Au sein de la Production et l'Exploitation informatique, administrer les architectures techniques, c'est-à-dire les serveurs, les réseaux, les systèmes d'exploitation et les bases de données.

- concevoir, analyser et développer, en lien avec le chef de projet (maîtrise d'oeuvre ou maîtrise d'ouvrage) les applications informatiques.
- réaliser le code, le tester et assurer les tâches d'intégration, en lien avec le chef de projet
- gérer la mise en production et l'exploitation au quotidien des applications et des infrastructures
- apporter son conseil et son expertise dans l'un des sous domaines dans lesquels il peut être amené à se spécialiser : les réseaux et systèmes informatiques, les systèmes d'exploitation, les bases de données ou les infrastructures de sécurité
- rédiger des documents à visée conceptuelle ou opérationnelle
- encadrer une petite équipe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le concepteur en architecture informatique exerce son métier, la plupart du temps, dans des entreprises de service numérique (ESN) ou directement dans les services informatiques d'une entreprise lorsque celle-ci en tire suffisamment de revenus pour en absorber le coût.

Toutes les entreprises sont potentiellement recruteuses, les secteurs des entreprises utilisatrices d'informatique sont divers (banque, constructeur automobile, administration, etc.).

- architecte bases de données, systèmes d'information, réseaux informatiques, système informatique,
- expert réseaux et télécoms, système d'exploitation, système et réseaux,
- administrateur bases de données, réseau informatique, réseaux-télécoms, système,
- concepteur d'application informatique,
- informaticien.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

M1801 : Administration de systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pour accéder à la certification, il est nécessaire de valider les 4 blocs 1, 2, 3 et 7 et au choix un bloc parmi les blocs 4, 5 et 6.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 15253 - (Option Système d'information) : Maintenir en condition opérationnelle une infrastructure applicative</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Optimiser le fonctionnement des bases de données - Assurer la tierce maintenance (corrective et/ou évolutive) applicative - Gérer les incidents liés aux applications et bases de données <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes de cas sous forme d'examen portant sur l'évolution d'un composant applicatif du Système d'Information - Questionnaire de savoir-faire sur l'administration d'une infrastructure applicative - Etudes de cas sur l'administration des bases de données - Etudes de cas pour l'analyse des incidents
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 15253 - Mettre en œuvre et conduire un projet informatique de développement d'une infrastructure applicative, système, technique ou de sécurité d'un Système d'Information d'une entreprise</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Piloter des projets informatiques - Participer aux choix de progiciels, d'outils et/ou de technologies - Assurer le rôle de support et d'assistance auprès des équipes informatiques dans le cadre de son périmètre d'expertise - Communiquer sur le projet en français ou en anglais <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projets en groupe, avec restitution écrite et orale par les différents membres du groupe
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 15253 - (option Système et réseaux) : Maintenir en condition opérationnelle une infrastructure réseaux et système</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les performances d'une infrastructure réseaux et système - Superviser une infrastructure réseaux et système - Diagnostiquer les incidents - Mettre en œuvre les mesures correctives suite à des incidents <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire de savoir-faire sur le diagnostic d'une infrastructure réseaux et système - Questionnaire de savoir-faire sur l'administration d'une infrastructure réseaux et système - Etudes de cas pour l'analyse d'incidents
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 15253 - Concevoir un composant utilisable dans l'infrastructure applicative, système, technique ou de sécurité d'un Système d'Information d'une entreprise</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capturer des exigences métiers, les traduire en un ensemble cohérent d'exigences fonctionnelles et non-fonctionnelles, les formaliser - Participer à la rédaction d'un cahier des charges - Analyser un cahier des charges et proposer des solutions techniques - Elaborer un document de spécification technique servant d'appui à la mise en œuvre d'un composant du Système d'Information <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de cas en condition d'examen pour passer de descriptions en langue naturelle vers des diagrammes de cas d'utilisation. - Projet contenant une partie de rédaction d'un cahier des charges - Etude de cas en condition d'examen portant sur l'analyse et la conception de composants à partir d'un cahier des charges

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 15253 - Développer, tester et intégrer un composant utilisable dans l'infrastructure applicative, système, technique ou de sécurité d'un Système d'Information d'une entreprise</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre une solution technique, associée à un composant du Système d'Information en respectant une spécification - Elaborer des tests et les exécuter - Rédiger un cahier de tests - Intégrer un composant développé dans son environnement d'exploitation - Piloter les phases de développement, de tests et d'intégration <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail en commun dans le cadre des projets - Ecriture de programmes en condition d'examen ou au sein d'un projet - Ecriture de cahiers de test au sein d'un projet - Test et mise au point de programmes dans le cadre de projets tuteurés - Analyse et diagnostic de programmes sous forme d'examen
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 15253 - (option Cybersécurité) : Maintenir en condition opérationnelle une infrastructure de sécurité</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger des politiques de sécurité - Mettre en œuvre des politiques de sécurité en installant ou en mettant à jour des équipements et logicielles de sécurité - Administrer des dispositifs de Sécurité Opérationnelle en Services Managés - Mettre en place un processus de supervision avant incident et post-mortem - Résoudre des incidents de sécurité <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire de savoir-faire sur le diagnostic d'une infrastructure de sécurité - Questionnaire de savoir-faire sur l'administration d'une infrastructure de sécurité - Etudes de cas pour l'analyse d'incidents de sécurité
<p>Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 15253 - Qualifier l'infrastructure applicative, système, technique ou de sécurité d'un Système d'Information d'une entreprise</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduire une analyse des risques informatiques - Définir et rédiger les protocoles de validation informatique pour la qualification d'un composant du Système d'Information - Coordonner les essais décrits dans les protocoles de validation et de qualification - Investiguer sur les déviations - Proposer et exécuter les mesures correctives - Rédiger les rapports de qualification <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de cas en condition d'examen pour l'analyse des risques - Etude de cas sur la définition, exécution de protocoles de validation menant à des propositions de mesures correctives en cas de déviations

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		- l'administrateur général du Cnam ou son représentant, - un enseignant du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - un représentant qualifié des professions concernées par le titre
Après un parcours de formation continue	X		- l'administrateur général du Cnam ou son représentant, - un enseignant du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - un représentant qualifié des professions concernées par le titre
En contrat de professionnalisation	X		- l'administrateur général du Cnam ou son représentant, - un enseignant du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - un représentant qualifié des professions concernées par le titre
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		- l'administrateur général du Cnam ou son représentant, - deux enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 02 octobre 2006 publié au Journal Officiel du 24 octobre 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 24 octobre 2006, jusqu'au 24 octobre 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, avec effet au 18 décembre 2018, jusqu'au 4 janvier 2023.

Arrêté du 15 décembre 2016 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II, sous l'intitulé "Concepteur en architecture informatique" avec effet au 14 avril 2012, jusqu'au 18 décembre 2018.

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Concepteur en architecture informatique" avec effet au 24 octobre 2011 jusqu'au 22 août 2015.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004).

Arrêté du 8 avril 1981 publié au Journal Officiel du 10 avril 1981 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : au titre des homologations de droit.

Pour plus d'informations

Statistiques :

300 titulaires en moyenne / an.

Autres sources d'information :

CNAM

Lieu(x) de certification :

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris (75) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Alsace Lorraine Champagne-Ardenne - Bas-Rhin (67) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Alsace Lorraine Champagne-Ardenne - Marne (51) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Alsace Lorraine Champagne-Ardenne - Meurthe-et-Moselle (54) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Haute-Vienne (87) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Vienne (86) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Bourgogne Franche-Comté - Côte-d'Or (21) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Bourgogne Franche-Comté - Territoire de Belfort (90) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Bretagne - Côtes-d'Armor (22) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Centre - Loiret (45) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris (75) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Hérault (34) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord (59) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Somme (80) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Normandie - Calvados (14) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Normandie - Seine-Maritime (76) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Pays de la Loire - Loire-Atlantique (44) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) []
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Réunion - Réunion (974) []

Conservatoire national des arts et métiers - CNAM

292 rue Saint-Martin

75003 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Cnam Paris et Centres régionaux associés

Historique de la certification :

Certification précédente : Concepteur - architecte informatique